



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE CONJOINT

PRÉFECTURE
DE LA RÉGION BRETAGNE

AGENCE RÉGIONALE
DE SANTÉ BRETAGNE

Rennes, le 02/11/2020

COVID-19 – CORONAVIRUS EN BRETAGNE Point de situation sanitaire du 2 novembre 2020

Les points sanitaires sont communiqués le lundi, le mercredi et le vendredi. La dynamique de dépistage est précisée le mercredi. Les données relatives aux EHPAD sont intégrées le vendredi. Le suivi des cas confirmés est élaboré à partir des données de Santé Publique France, qui comptabilisent les résultats des analyses (test PCR) effectuées par les laboratoires publics et privés.

La Bretagne enregistre **3772** cas positifs supplémentaires au cours de ces dernières 72h¹.

Le taux d'incidence² s'élève désormais à **191,1 cas pour 100 000 habitants** au niveau régional avec un taux de positivité³ de **12,9 %**.

Les différents indicateurs montrent une accélération de la circulation du virus.

Chacun est appelé à la responsabilité dans le respect des gestes barrières et du port du masque, dans la sphère publique comme dans la sphère privée.

	Nombre de cas confirmés		Taux d'incidence pour 100 000 habitants au 2 novembre 2020 et évolution (1)	
	Depuis le début de l'épidémie	Évolution (1)		
22	4429	544	154,3	+ 20,3
29	6618	949	164	+ 13,3
35	16049	1645	260,7	-7,5
56	5892	634	153,1	+ 7,5
Bretagne	32988	3772	191,1	+ 6,5

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital en Bretagne

- **504** hospitalisations en cours (+95¹) dont 77 (+16¹) en service de réanimation.
- depuis le début de l'épidémie,
 - **1927** patients hospitalisés ont regagné leur domicile (+48¹) ;
 - **359** patients sont décédés (+19¹).

**Préfecture
de la région Bretagne**

**Agence régionale de Santé
Bretagne**

Tél : 02 99 02 11 80

Mél : pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr

Tél : 02 22 06 72 64

Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr

La Bretagne compte actuellement 98 clusters (+5¹), en cours d'investigation par l'ARS Bretagne :

- **24** dans les Côtes d'Armor (6 en milieu scolaire et universitaire, 2 en établissement de santé, 1 en établissement pour personnes handicapées, 4 en EHPAD, 3 en milieu professionnel et 8 en sphère privée) ;
- **19** dans le Finistère (6 en milieu scolaire et universitaire, 1 en EHPAD, 1 en établissement pour personnes handicapées, 4 en milieu professionnel, 5 en sphère privée et 2 en établissement de santé) ;
- **39** en Ile-et-Vilaine (11 en EHPAD, 7 en milieu professionnel, 10 en milieu scolaire et universitaire, 2 en établissement de santé, 3 en établissement pour personnes handicapées et 6 en sphère privée) ;
- **16** dans le Morbihan (3 en milieu professionnel, 1 en milieu scolaire et universitaire, 3 en sphère privée, 5 en EHPAD et 4 en établissement de santé).

Information Coronavirus COVID-19

- Informations et recommandations : www.gouvernement.fr/info-coronavirus
- Lieux de dépistage : www.sante.fr
- Pour toute question non médicale, numéro vert 24h/24 et 7j/7 : **0 800 130 000**

1- Données par rapport au 30/10/20

2- Le taux d'incidence représente le nombre de nouveaux cas de COVID-19 diagnostiqués par un test PCR survenus au cours des 7 derniers jours rapporté au nombre d'habitants du département. L'unité adoptée est pour 100 000 habitants.

3- Le taux de positivité représente le nombre de cas positifs au Covid (test PCR) rapporté au nombre de personnes testées, sur 7 jours.

**Préfecture
de la région Bretagne**

**Agence régionale de Santé
Bretagne**

Tél : 02 99 02 11 80

Mél : pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr

Tél : 02 22 06 72 64

Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr